



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue le 19 février 2024 à 17h30 à l'hôtel de ville de
Cloridorme

N° de résolution
Séance

Présents : MM. Danny Minville
Jean-Louis Clavet
Normand Poirier
JEAN-WILLIAM AYOTTE
MME : Josée Boulay
Nancy Cloutier

Était également présent monsieur Bernard Coulombe, directeur
général et greffier.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire, monsieur Marcel Minville constatant qu'il
y avait quorum déclare la séance ouverte.

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution #37-02-2024

Conformément à l'article 325 du Code municipal, les soussignés,
membres du conseil de la municipalité de Cloridorme, étant tous
présents à la salle des délibérations le 26 février 2024 à
17h00, renoncent à l'Avis de convocation prévu pour la tenue
de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre
en considération les affaires suivantes :
QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

- 1- Avis de renonciation
- 2- Prolongation du DG
- 3- Période de questions
- 4- Levée de la séance

Résolution # 038-02-2024

Prolongation probation poste de DG

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLERE IL EST
RÉSOLU :

Que pour donner suite à une rencontre et évaluation du nouveau
directeur général;

QUE le conseil municipal confirme une prolongation
d'apprentissage trois mois à compter du 20 février 2024.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3-Période de questions.

Aucune



~~4- Levée de séance~~

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

N° de résolution
ou annotation

QUE la séance soit levée à 17 :36

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Marcel Mainville
Maire

Bernard Gauthier

Greffier